

Projet éducatif Nos orientations pédagogiques. AVL F

L'association AVL F a pour objectif de promouvoir les loisirs, la formation à l'animation ainsi que l'organisation d'activités et d'événements pour tout public dans le cadre de leur temps libre et scolaire
Voici les différentes orientations pédagogiques qui guident l'organisation de ses centres de vacances et classes de découverte

1) Sécurité physique et affective.

Notre première préoccupation sera de garantir à chaque enfant une sécurité physique et affective maximales.

Sécurité physique : elle passe par :

- la connaissance et le respect de la réglementation,
- une préparation et une anticipation sérieuse du séjour
- une présence permanente et active des animateurs, un recrutement sérieux
- de la prévention tant au niveau des enfants que des animateurs,
- un suivi sanitaire rigoureux.

Sécurité affective : il s'agit d'apprendre à connaître l'enfant, l'écouter, le comprendre et savoir lui donner une réponse. On ne peut pas dire et laisser dire n'importe quoi à un enfant. Il se construit et s'identifie à ce que lui dit l'adulte, qui doit être référent.

2) Valorisation de l'enfant et pédagogie de la réussite.

A travers les activités et la vie quotidienne, on cherchera à repérer et valoriser les qualités individuelles de chaque enfant. Il est pour cela important de leur proposer des activités réalisables et valorisantes. L'enfant se construit et grandit à travers les expériences qu'il vit. Le séjour doit être pour lui un lieu d'apprentissages éducatifs et d'expériences réussies.

3) Une animation construite et de qualité.

On évitera l'occupationnel pour favoriser la notion de projet et l'on veillera à développer des projets d'animations construits et ambitieux. Notre objectif est avant tout de concilier détente et éducation en proposant des animations réfléchies et intelligentes. Les animations matérialisent notre projet de centre.

Elles devront s'articuler autour d'un projet d'activité global, et avoir un but qui réponde aux besoins, attentes des jeunes et qui puissent leur apporter quelque chose. Pas d'activités gratuites, occupationnelles ayant pour seul objectif de « faire passer le temps ».

5) Un milieu de vie adapté.

Notre rôle est de construire un centre dont le fonctionnement s'inspire fortement des besoins et caractéristiques des enfants. On veillera par conséquent à :

- donner aux enfants un rythme de vie adapté et régulier afin de leur donner des repères clairs : journée type, respect du temps de sommeil, horaires réguliers, alternance d'activité calmes et soutenues... Une importance particulière sera donnée à la vie quotidienne.
- veiller à ce qu'ils aient tous une alimentation saine, variée et équilibrée.
- favoriser la convivialité dans le centre afin que l'enfant s'y sente bien. Aménager le centre pour qu'il se sente chez lui : coins jeux, lecture...

6) La vie en collectivité et le respect des règles.

La vie en collectivité implique des règles qui devront être expliquées et appliquées aux enfants. Les animateurs devront se les appliquer. Ces règles seront définies dès le début du centre.

7) Apprendre l'autonomie.

Le groupe et l'enfant apprendront à faire par eux-mêmes et non pas à être assistés. Certaines tâches de la vie quotidienne seront gérées par les enfants (rangement de la chambre...), de plus l'enfant pourra choisir certaines activités et être autonome dans ses choix.